

Lettre d'informations

N°8 JANVIER 2023

LA CHAVANNE

SAVOIE



La Chavanne, début de l'hiver

M. Wittevrongel, lauréat du concours photos
« La Chavanne connectée @la nature »

Le mot du Maire

Au nom du personnel communal et de l'ensemble des membres du conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, beaucoup de joie, de bonheur et une très bonne santé.

En 2022, à la suite de la crise sanitaire est survenue la guerre en Ukraine, une guerre qui, au-delà du drame humain, a eu des conséquences sur l'économie mondiale, entraînant une augmentation des prix, une raréfaction de matériaux, des problèmes d'approvisionnement en gaz, en médicaments... Ensuite, nous avons vécu des événements climatiques hors normes : canicule, sécheresse, inondations...

Par conséquent, en 2023, en France, à La Chavanne, nous sommes obligés de repenser nos modes de vie, et à nous diriger vers plus de sobriété. C'est dans cette direction que réfléchit la municipalité. Je vous laisse découvrir quelques-uns de nos projets dans ce bulletin. Tous ces projets vont dans le sens de votre sécurité, de l'amélioration de votre cadre de vie, l'accompagnement du tissu associatif, le bien vivre ensemble. Je vous en souhaite bonne lecture.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Michel Duret, Maire de la Chavanne

Informations municipales

La mairie communique via *Panneau-Pocket* : une application à votre service pour recevoir **instantanément** les **INFORMATIONS** et **ALERTES** de la commune.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Etat Civil 2022 - Population



NAISSANCES

- ♣ Amaya, Lana MARTINI ARIAS LUCAS née le 12 avril à Chambéry
- ♣ Luna, Marie, Zita BONI née le 4 mai à Chambéry
- ♣ Mattéo CARRET PAULET né le 22 mai à Chambéry
- ♣ Jules, Claude JOUFFRAY MONIN né le 20 juillet à Chambéry
- ♣ Giuliano, Marco CAPODIFERRO né le 4 décembre à Chambéry



MARIAGES

- ♣ Anne KOLOPP et Tristan VERDON le 28 mai
- ♣ Guillaume RONCHI et Manon BONNET le 08 juillet



DÉCÈS

- ♣ Prosper MICHÉA le 25 janvier
- ♣ Julmé BEAUPÂTRE le 22 février
- ♣ Pietro TRIVERO le 25 août
- ♣ Christiane DUQUESNOY née CERF le 20 septembre
- ♣ Nicole BERTRAND née FRACHON le 16 octobre
- ♣ Jean SIMON le 21 octobre
- ♣ Suzanne SIMON née FOLLINET le 24 décembre

Une population en constante augmentation

2022 : 769 habitants (recensement)

2016 : 670 habitants (recensement)

2013 : 660 habitants

2008 : 590 habitants

1999 : 398 habitants

1968 : 193 habitants



Urbanisme - Rappel

REPERES

La délivrance d'une **autorisation d'urbanisme** permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une **demande de permis** (permis de construire (PC), d'aménager...) ou une **déclaration préalable (DP)** de travaux.

Avant de projeter les travaux, il est recommandé de demander un **certificat d'urbanisme** pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Le certificat d'urbanisme est un document d'information, ce n'est pas une autorisation.

Une **déclaration préalable de travaux**

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Le **permis de construire** est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.

La **taxe d'aménagement** s'applique à toutes les opérations soumises à autori-

sation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. Elle s'applique également aux changements de destination des locaux agricoles. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager ou par le responsable.

⚠ Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier une autorisation d'occupation du domaine public doit être demandée en mairie (au minimum 2 semaines avant le début des travaux).



Pour tout travaux, quelle que soit la surface, c'est le **règlement du PLU qui s'applique** (consultable sur le site internet de la mairie). Pour tout travaux, s'adresser en mairie et vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

Exemples indicatifs de **DP** ou **PC**

Véranda-Terrasse couverte :

<5m² : aucune formalité

<40m² : **DP**

>40m² : **PC**

Piscine non couverte

<10m², restant moins de 3 mois : aucune formalité

de 10 à 100m² : **DP**

>100m² : **PC**

Piscine couverte hauteur >1m80

>100m² : **PC**

Fenêtre de toit-Velux- Photovoltaïque sur le toit : **DP**

Modification de l'aspect extérieur : portail- clôture-menuiseries-rénovation de façade,... : **DP**

Terrasse plain pied non couverte

• sans surélévation : aucune formalité

• avec surélévation :

<5m² : aucune formalité

<40m² : **DP**

>40m² : **PC**

Cabane-Abri de jardin-Appentis

<5m² aucune formalité

<20m² : **DP**

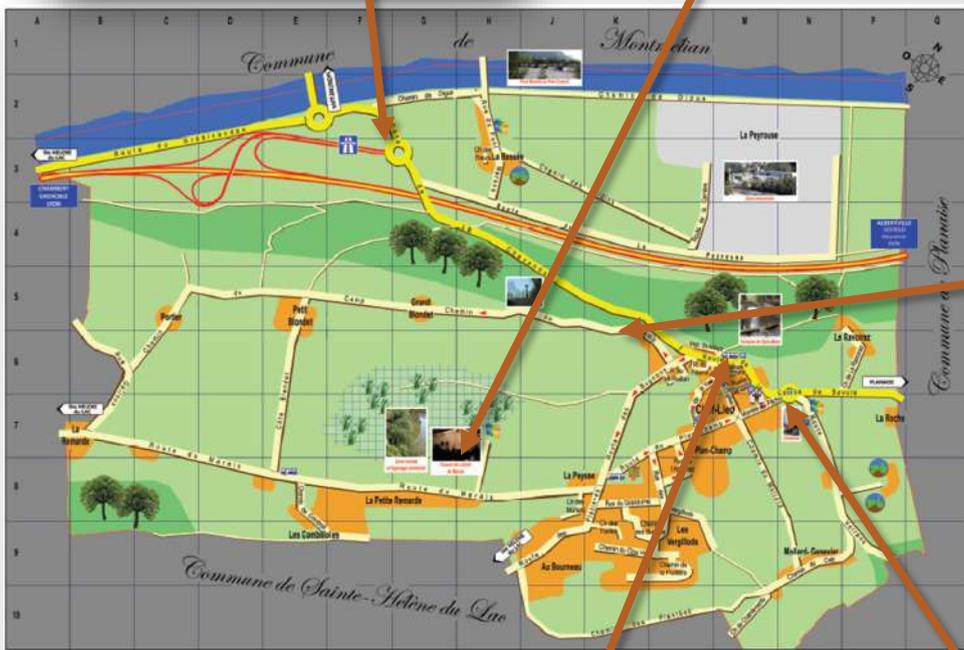
>20m² : **PC**

Chantiers - Travaux

**Parking de l'aire de covoiturage,
en partenariat avec la Communauté
de Communes et l'AREA**



**Marais
Pose d'une clôture, rénovation de l'évacuation des WC**



**Chemin du camp
Mise en place d'un puits perdu**



**Parking de l'église
Pose d'un garde corps pour mise en sécurité des
usagers**



**Monument aux morts
Pose d'un garde corps pour mise en
sécurité des usagers**

La sécurisation



Résultats				
	Sens 1		Sens 2	
	VL	PL	VL	PL
Total Campagne	13 637	194	21 954	1 558
Trafic moyen/jour	1 948	28	3 136	223
Vitesse moyenne	37 Km/h	32 Km/h	38 Km/h	34 Km/h
V85	45 Km/h	39 Km/h	46 Km/h	40 Km/h
V15	31 Km/h	24 Km/h	31 Km/h	27 Km/h

La vitesse pratiquée par les véhicules traversant la commune, focalise la principale source d'inquiétude des habitants.

2 radars ont été déployés sur la commune :

- ◇ Un entre la mairie et l'église. Il était dissimulé et avait pour but de donner des informations réelles sur le comportement instantané des usagers

Chiffres clés :

une moyenne de 2450 véhicules légers/jour de la semaine dans le sens de la montée

une moyenne de 4080 véhicules/jour de la semaine dans le sens de la descente

la vitesse médiane est de 37 et 38 Kilomètres/heure.

Les PL étant principalement les cars scolaires

- ◇ un radar à caractère pédagogique est en place depuis cet été

il a pour but d'informer l'utilisateur de sa vitesse de circulation, et de lui rappeler sa responsabilité au regard de la dangerosité de la zone, mais également de la législation Conformément aux prévisions attendues, au moment de la mise en place, il a été constaté une excellente prise en compte du message et du respect de la vitesse autorisée, puis, avec l'habitude, certains comportements se sont relâchés, tout en restant globalement autour de 35 Km/heure. Ce qui n'en demeure pas moins une infraction...



PROJETS 2023 visant à améliorer la sécurisation

Réaliser un audit auprès de bureaux d'étude pour la mise en sécurisation de 3 axes :

- ▄▄▄ Route du Marais
- ▄▄▄ Route de La Combe de Savoie-Ravoiraz
- ▄▄▄ Route des Platières



Mettre en place une zone 30 sur l'ensemble de la commune

Renouveler et rafraichir les panneaux indicateurs de la vitesse réglementaire

Faire repeindre tous les passages réservés aux piétons, particulièrement sur la route de la Combe de Savoie et celle de Plan-Champ

La culture

Janvier - L'arbre à vœux

Pour remplacer la cérémonie des vœux, annulée en raison de la crise sanitaire, les élus ont émis le souhait de permettre aux Chavannots de se souhaiter leur vœux et de les accrocher à un arbre à vœux...



Juin - Exposition de plantes

Cette exposition, organisée en partenariat avec la mairie et Carla, une habitante de La Chavanne passionnée par les plantes en général et les plantes médicinales en particulier mettait en avant les plantes médicinales et herbes sauvages locales.

Public au rendez-vous pour admirer cette magnifique exposition très pédagogique. On a pu y voir notamment les herbiers confectionnés par les CM1-CM2 de l'école intercommunale lors de séances encadrées par Carla.



Septembre - Conférence les Rochambelles :

La commune a invité le conférencier M. Jean-Yves Sardella qui est venu raconter l'histoire des premières femmes-soldats, Les Rochambelles, qui se sont engagées et ont contribué à sauver la France durant la 2ème guerre mondiale. L'une de ses femmes, Anne Marie BRANET repose au cimetière de La Chavanne. La conférence s'est déroulée en présence d'un public très nombreux et parmi les personnes présentes se trouvait Marie-Pierre et Sarah, respectivement fille et petite-fille d'Anne Marie Branet.



Septembre – 1^{er} Forum des associations

Pour la 1^{ère} fois, les élus ont souhaité soutenir et mettre en avant les associations qui participent à la vie de la commune en les invitant à participer au 1^{er} forum des associations.

20/20 pour les associations qui ont toutes répondu présentes. Succès mitigé pour le public qui s'est peu déplacé.

Les associations participantes : Du fil des croix, Du soleil dans nos assiettes, L'amicale du don de sang, La Chav'anaise, Le Chavathon, Moringa, - Pilates & Vous, Le Yoga de Bourgneuf.



Décembre - Noël

Pour l'occasion la commune se pare de décorations écolologiques made in La Chavanne.

La plupart ont été fabriquées par Bernard RÉVY avant d'être peintes par le CMJ.

La boîte aux lettres du Père-Noël connaît toujours un franc succès.



Novembre - Concert Les Cœurs de La Citadelle

Très beau concert de plus de 40 choristes dirigés par Patrice RAMET, en présence d'un public nombreux et conquis ! Pour les Cœurs de La Citadelle, il s'agissait de leur tout 1^{er} concert depuis la crise sanitaire.

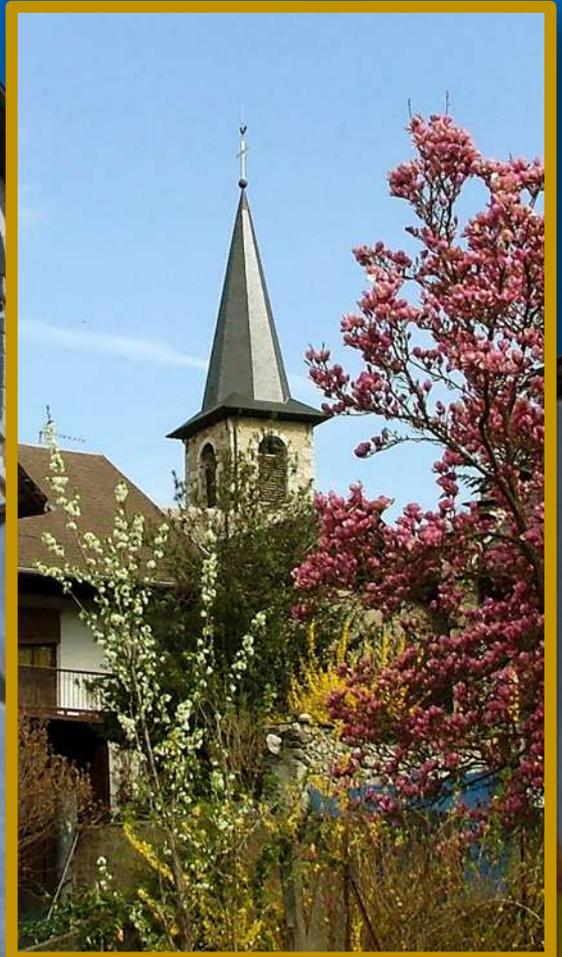


Mai à décembre - Concours photos

La Chavanne connectée @ la nature

Participation timide mais néanmoins des photos de qualités ! Après avoir voté, le public a désigné la photo de M. Wittevrongel comme étant sa préférée ! Vous la retrouverez en couverture.

Ci-après, les 4 ayant obtenu le plus de votes après la photo lauréate.



Le conseil municipal des jeunes Bilan et perspectives

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un comité consultatif constitué de jeunes Chavannots qui ont fait le choix de s'investir pour leur commune. Les jeunes sont en place pour 2 ans. Depuis 2020, ce sont 10 jeunes, 5 filles et 5 garçons, âgés de 13 à 19 ans qui constituent ce groupe. Leur mandat s'est terminé début juillet par une rencontre bilan en présence des jeunes, de leurs parents, de M. le Maire et des élus en charge du groupe CMJ.

A cette occasion, l'adjointe au maire qui accompagne les CMJ depuis leur création en 2014, a donné la parole aux jeunes. Une majorité d'entre eux apprécie tout particulièrement pouvoir participer aux collectes, aux actions embellissement et aider les élus lors des vins d'honneur. Ils participent volon-

tiers aux réunions au cours desquelles se décident les projets. Les parents quant-à eux précisent que leurs enfants sont toujours très heureux de participer aux activités. Ils trouvent important leur engagement citoyen pour la commune.

Les élus ont souligné la motivation de ces jeunes, leur enthousiasme et leur dynamisme sans oublier leur sourire communicatif !

Même si, au cours de ce mandat ils n'ont pas réussi à se fédérer autour un projet commun, ils ont tout de même répondu présents lors de nombreuses actions : collecte pour les populations ukrainiennes, embellissement de la commune (Chats vanneaux, fleurs en bois, sapins de Noël), participation aux cérémonies du 8 mai, 11 novembre et hommage à Guy Gellon en août), repas des aînés...

Depuis 2014, ce sont 26 jeunes qui ont participé au CMJ, beaucoup ont eu plusieurs mandats. Tous sont chaleureusement remerciés et félicités par les élus présents.

Ces mêmes élus ont précisé vouloir réfléchir avant le renouvellement d'un nouveau CMJ. Les contraintes personnelles des uns et des autres ont rendu parfois difficile l'organisation et le suivi des activités. Avant de pouvoir continuer il est important être en capacité de donner de son temps pour que les actions menées puissent s'inscrire dans une continuité...

Le conseil municipal des jeunes en images



Février - Fleurs géantes en bois



Avril - Collecte pour l'Ukraine



Avril - Participation au repas des aînés



Juillet - Réunion de fin de mandat

Actions sociales et solidaires

Les aînés

Comme chaque année, le conseil municipal propose des actions destinées aux aînés (personnes de 70 ans ou plus résidant dans la commune).

Au choix chacun a pu bénéficier soit :

- * D'un colis de Noël distribué par des élus;
- * D'une aide financière,
- * D'un repas au restaurant.

Le repas 2022 s'est déroulé le 03 décembre 2022 au restaurant Le Saint André (au bord du lac de Saint André) en présence de nombreux aînés, d'élus et de personnel communal.



Les enfants, 2 aides proposées :

- * Aide au financement des cartes de transports scolaires pour les enfants de maternelle et primaire (40 € par carte de transport scolaire) ;
- * Aide aux inscriptions à des activités sportives, culturelles ou artistiques (30 € maximum par enfant et par année).

L'aide est réservée aux enfants nés entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2016), résidant en résidence principale dans la commune de La Chavanne et inscrits à l'année (année scolaire ou année civile) à une activité sportive, culturelle ou artistique (un club sportif, une médiathèque, un cours de musique ou de dessin...).



Soutien à la population Ukrainienne

Les élus ont souhaité marquer et manifester leur solidarité envers le peuple Ukrainien en réalisant 2 banderoles « Stop the WAR » et « La Chavanne tous contre la guerre ».

Comme plus de 1700 collectivités locales, le conseil municipal a décidé et voté à l'unanimité, une action de soutien aux Ukrainiens par le

versement d'une aide financière destinée au peuple ukrainien. Cette aide a été versée sur un fond d'actions gérés par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Ce fond a permis de financer l'achat des biens d'urgence (médicaments, ambulances, groupes électrogènes, abris, etc).



Et aussi...en 2022



10 mai

Visite du Relais Assistantes Maternelles au parc de La Chavanne le mardi 10 mai : 6 assistantes maternelles, 3 parents et 17 enfants ont pu profiter des jeux et activités de motricité apportées par les animatrices du RAM

1er juillet

Fête de l'école intercommunale au Marais



25 août

Commémoration en hommage à Guy Gellon organisée par Le Souvenir Français

11 novembre

Commémoration avec la participation des élèves de l'école intercommunale accompagnés par Mme Buisson, directrice



Les associations



La Chav'anaise, association des parents

d'élèves, a organisé de nombreuses manifestations et ventes tout au long de l'année scolaire. Ces actions ont permis de récolter des fonds pour aider au financement des activités scolaires. (Sorties natures, sportives ou culturelles ...)



Depuis la rentrée de septembre 2022, 3 ventes ont déjà eu lieu : vente de biscuits St Michel, de chocolats de Noël Daniel Stoffel et de Sapins et fleurs de Noël Vuillermet. L'association tient également à créer du lien et a

très à cœur d'organiser des manifestations permettant des rassemblements et des rencontres. Ainsi, le vendredi 16 octobre, enfants et adultes ont pu se retrouver pour la fête déguisée d'Halloween au marais de la Chavanne. Le 16 décembre, un goûter de Noël a été organisé dans la cour de l'école et les enfants ont pu rencontrer le père Noël.

Au programme de 2023 : opération épiphanie en partenariat avec la boulangerie-pâtisserie Trad&Co à Montmélian, vente de chocolats de Pâques, vente de plants de légumes et de fleurs en avril et tombola au mois de mai.

La Chav'anaise organisera le samedi 18 mars la fête du printemps à la salle du préau de Planaise. Après-midi déguisé ou les enfants pourront déguster gâteaux et crêpes et profiter d'animations, maquillage...

Le dimanche 11 juin, l'association s'occupera de la buvette et de la restauration pendant le

vide grenier organisé par le Chavathon au marais de la Chavanne.

Et enfin, pour finir l'année en beauté, la fête de l'école se déroulera le vendredi 30 juin au marais. Après l'école, les enfants présenteront leur spectacle qui sera suivi d'un repas et d'une soirée dansante. Les membres de l'association tiennent à remercier les familles des enfants et les habitants des deux villages pour leur participation aux différentes opérations.



Yoga à La Chavanne en 2022/2023



En septembre, l'Association Yoga de Bourgneuf était présente au 1er Forum des associations, organisé par la municipalité dans la belle et lumineuse salle de l'Arclusaz.

Les cours de Hatha Yoga ont repris le 13 septembre avec la professeure diplômée Françoise Carle ; pendant deux semaines les futures adeptes ont pu faire des essais gratuits avant de s'engager pour l'année. C'est 15 à 20 personnes qui se retrouvent le mardi soir à 18h45 pour entretenir avec douceur la souplesse de leur corps.

Pour la saison, nous assurons 30 semaines de cours, sauf pendant les vacances scolaires. Lors de ces interruptions nous proposons des ateliers pour tout public, sans obligation et sur inscription préalable.

Pendant les 2 mercredi des vacances de la Toussaint + le 21/12/2022, nous avons proposé quelques ateliers :

- Autour du cycle féminin et les Mantras, animé par Aline Aznag, beau succès et satisfaction des très nombreuses participantes.

- La Relaxation Coréenne qui se pratique en duo avait lieu dans la Grande salle de la Chamoussarde ; Yvette Delage avec sa grande pratique du yoga et la maîtrise de la gestuelle Yogique, a détendu tous les participants, heureux et conquis de cet atelier.

- Séance de Wutao avec Marine Mille de Chambéry, là aussi, détente et plaisir partagé par tout le groupe autour d'un thème.

D'autres dates sont à retenir : -

- Mercredi 08 février 2023 : Yoga sur Chaise (comment bien se positionner lors de son travail assis) animé par Françoise Carle.

Mercredi 15 février 2023 : Atelier Voix et Sons, animé par Elsa Hote.

Une fois par mois, Nicole Piave (élève au professorat depuis 20 années) nous communique « des Jeux et une initiation au Sanskrit » ainsi que des explications sur les différentes postures que nous avons vu en cours; ce rappel aide à mieux faire du yoga chez soi

L'Association de St Pierre d'Albigny (Yoga Détente) nous a fait part d'une Journée en Yoga pour son 20e anniversaire (genre Forum où l'on peut pratiquer sans limite une séance /plusieurs séances avec les professeurs disponibles).

Nos adhérents ont reçu une invitation pour partager cette fête exceptionnelle, qui fût aussi une réussite.

Pour mieux connaître ou découvrir notre association, cliquez sur ce lien yogadebourgneuf.com et voir des photos de nos activités extérieures.

En vous souhaitant bonne lecture de votre bulletin communal je vous présente mes Meilleurs Voeux pour 2023 en espérant paix entre les hommes et sérénité dans nos familles et dans nos coeurs. Merci à la Municipalité de La Chavanne.

Bien cordialement, F.Mano, présidente et son équipe de bénévoles.



A la Chavanne comme tous les ans, notre équipe de bénévoles motivés a participé au téléthon.

Cette année, nous avons organisé 3 manifestations au profit du téléthon : un vide grenier le samedi 11 juin, une matinée solidaire le samedi 15 octobre et une permanence à Super U Montmélian les 2 et 3 décembre, jour du Téléthon national.

Ce 1er vide grenier a eu un grand succès : 131 mètres ont été vendus au public, nous avons un stand de petite brocante et de confections artisanales. L'association « La Chav'anaise » s'occupait de la vente de viennoiseries, de boissons et de plateaux repas pour le déjeuner.

Notre journée solidaire s'est déroulée dans la salle de l'Arclusaz où nous avons pu vendre des pâtisseries et bugnes maison (merci aux généreuses pâtisseries), des billets de tombola, des jouets de Noël, des cervelas, des diots (environ 900), des po-

chettes surprises, des confections artisanales et organiser notre chaleureux petit déjeuner.

Nous avons pu reverser à l'AFM-TELETHON la totalité de notre recette de ces 3 journées qui s'élève à 4415,94€ + 1060€ de dons.

Projet 2023 : un vide grenier sera prévu le dimanche 11 juin 2023 au Marais avec l'association « La Chav'anaise » et notre journée solidaire en novembre 2023.

Nous remercions bien sincèrement tous les participants et les donateurs qui ont contribué à la réussite de ces journées de solidarité.

Notre équipe a créé une association

« LE CHAVATHON » au profit de l'AFM-TELETHON



Communiqués

DÉCLARATION DE SON MEUBLÉ DE TOURISME

Déclarer son meublé de tourisme ou sa chambre d'hôtes une démarche obligatoire

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, studios meublés, à l'usage exclusif du locataire. Ils sont mis en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine, au mois (maximum 12 semaines), et qui n'y élit pas domicile.

Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations.

Si vous êtes dans ces deux cas vous devez selon les articles du code de tourisme L. 324-1-1, D. 324-1-1, L. 324-4 et D. 324-15 déclarer votre meublé de tourisme au travers du cerfa

N° 14004*04 ou votre chambre d'hôtes grâce au cerfa N° 13566*03

La déclaration n'est à faire qu'une seule fois ou en cas de modification. L'absence de déclaration peut être soumise à une amende de 450 euros. Nous vous invitons à régulariser votre situation si vous n'avez jamais déclaré votre location touristique auprès de votre mairie.

Par ailleurs, l'office de Tourisme et des Loisirs Cœur de Savoie peut vous accompagner dans la promotion, la commercialisation de votre location.

L'office de tourisme pourra vous aider également dans vos démarches de classement.

contact au 04 79 25 53 12 ou par mail j.hugot@coeurdesavoie.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

AÉRER TOUS LES JOURS



Chauffage d'appoint non électrique
2H MAXIMUM EN CONTINU

INTERDIT EN INTÉRIEUR

Groupe électrogène, barbecue et brasseur à installer en dehors du logement



Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel.



N'utilisez jamais vos appareils de cuisson pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS

auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Le don de sang : Indispensable à la vie Nous avons besoin de vous : En 1h, sauvez 3 vies !

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce au don de sang. Pour pouvoir continuer à assurer cette mission de santé publique, nous avons besoin de VOUS !

Les collectes à Montmélián sur 2023 :

Salle des Fêtes « La Savoyarde »

De 15h30 à 19h30

Vendredi 24/02 - Lundi 24/04 - Vendredi 07/07 - Lundi 11/09 - Vendredi 10/11

→ Vivez votre expérience du don sereinement !

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel...L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable ☹️ Soyez rassuré(e)s ! Les équipes de l'EFS et les bénévoles de votre association locale vous accompagnent et vous rassurent tout au long du don.

1. Accueil et inscription (pièce d'identité en cas de 1^{er} don)
2. Entretien préalable au don par une personne habilitée
3. Prélèvement (environ 10 min et 450 ml)
4. Collation, moment convivial de repos

→ Un donneur averti en vaut deux !

- Être muni d'une pièce d'identité
- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don
- Peser plus de 50 kg
- Avoir mangé et bien s'hydrater

Pour moi, le don de sang représente un geste merveilleux. Mon fils a eu besoin de 25 transfusions pour le maintenir en vie. [...] Grâce aux donateurs, il est en vie et ils peuvent être fiers de ce qu'ils font !

→ Votre don est précieux, mais pourquoi ?

Les vacances scolaires, les épidémies saisonnières... et bien d'autres événements ont des conséquences directes sur le nombre de dons.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades.

N'attendez plus, dans un quotidien très rythmé, trouver quelques minutes pour donner

Pour plus d'informations : www.dondesang.efs.sante.fr

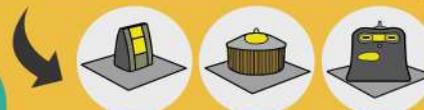
NOUVEAU

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

TOUS VOS EMBALLAGES ET VOS PAPIERS SE TRIENT

DANS LES CONTENEURS JAUNES

RAPPEL
NE PAS RINCER VOS EMBALLAGES
LES DÉPOSER EN VRAC
NE PAS LES IMBRIQUER



À partir du 1^{er} janvier 2023, les communes évoluent et le tri devient encore plus simple : les papiers, magazines, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, papier, livres, cahiers, catalogues, cartons, vont avec les emballages plastiques, métalliques, cartonnages, objets similaires dans le même conteneur jaune.

Le syndicat s'engage avec pour le tri et le recyclage. CITEO

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

04 76 97 19 52 www.sibreca.fr

